

Tous et toutes mobilisé.es

en soutien à Anthony Smith

convoqué en conseil de discipline

COMMUNIQUÉ CGT — MONTREUIL > 10 JUILLET 2020

Suspendu depuis bientôt 3 mois par le ministère du Travail, Anthony Smith inspecteur du travail dans la Marne est convoqué le mardi 21 juillet devant le conseil de discipline. Cet acharnement contre notre collègue et camarade Anthony est inacceptable et remet en cause des principes fondamentaux essentiels!

Pour rappel, Anthony n'a fait que son travail en pleine crise sanitaire, en demandant à une association d'aide à domicile qu'elle fournisse à ses salarié.es des masques de protection.

Trop gênant pour cet employeur et le président du conseil départemental qui demanderont à la responsable d'unité de l'inspection du travail et au ministère de le mettre sur la touche!

Trop gênant pour un ministère qui fait passer les intérêts « économiques » devant l'intérêt général!

Trop gênant car militant de la CGT, qui défend avec ses collègues les missions et l'indépendance des inspecteurs et inspectrices du travail au service de la protection des salarié.es et du respect de leurs droits!

Trop gênant pour avoir voulu protéger des travailleuses précaires qui revendiquent la revalorisation de leurs emplois fortement féminisés et qui alertent sur les risques liés à l'épidémie covid pour les personnes fragilisées auprès desquelles elles interviennent!

Trop gênant pour un pouvoir qui tente de cacher le réel scandale autour de la gestion des stocks de masques?!

Pour la CGT Fonction publique, le ministère du travail doit revenir à la raison et mettre fin à cette répression inadmissible!

Comme dans l'ensemble de la Fonction publique, les personnels doivent pouvoir exercer leurs missions sans pressions et sans entraves. Le statut général des fonctionnaires et ses principes de neutralité et d'impartialité doivent être respectés et renforcés au lieu d'être bafoués!

Comme dans l'ensemble de la Fonction publique, les personnels doivent pouvoir exercer leurs missions au service de l'intérêt général et non d'intérêts privés!

Comme dans l'ensemble de la Fonction publique, les services publics doivent répondre aux besoins des populations, agir contre les inégalités et protéger les plus précaires!

Comme dans l'ensemble de la Fonction publique, les libertés syndicales doivent être strictement respectées et renforcées car elles essentielles pour gagner le progrès social!

Depuis la première heure, la mobilisation très large autour de cette affaire en soutien à Anthony, quelle soit syndicale, unitaire, interprofessionnelle, associative, politique, citoyenne... montre à quel point cette affaire est un combat plus général pour des services publics au service de l'intérêt général! Continuons à signer et faire signer la pétition qui a recueilli près de 145000 signatures! Continuons à montrer notre détermination et à rejoindre massivement le comité de soutien qui regroupe près de 700 soutiens!

Un rassemblement est organisé le mardi 21 juillet à 12h30 à Paris, le jour du conseil de discipline, par l'intersyndicale du travail en présence de Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, et de nombreux soutiens! La CGT Fonction publique appelle à rejoindre ce rassemblement pour exiger la réintégration immédiate d'Anthony Smith dans ses fonctions et l'abandon de toute poursuite à son encontre!

Mardi 21 juillet 12h30

Rassemblement devant la DRH

du ministère des solidarités et de la santé au

14 avenue Duquesne Paris Ville

